

PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 octobre 2023 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2024)
Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Myriam Reiss-de Palma	Administratrice (2024)

ABSENCES :

Mme Élisabeth Farinacci	Administratrice (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2024)
M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 32 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-08-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-08-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 septembre 2023
- 23-08-04 Présentation d'un projet de cohabitation dans le quartier Saint-Sacrement
- 23-08-05 Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy
- 23-08-06 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 23-08-07 Fonctionnement du conseil de quartier
- 23-08-08 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier
- 23-08-09 Suivi des projets avec mise à jour
- 23-08-10 Suivi des projets sans mise à jour prévue ou en attente de réponses
- 23-08-11 Période de questions et commentaires du public
- 23-08-12 Trésorerie
- 23-08-13 Divers, correspondance, revue médiatique
- 23-08-14 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-08-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h.

23-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS-DE-PALMA, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-08-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 septembre 2023

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 septembre 2023.

23-08-04 Présentation d'un projet de cohabitation dans le quartier Saint-Sacrement

Mme Rosana Fernandez et M. Roger Ortiz présentent le projet de coopérative d'habitation. Des amis et citoyens sont à l'origine du regroupement. Le projet vise à offrir des logements abordables tout en créant un milieu de vie qui contribue au développement de la communauté.

Le fonctionnement d'une coopérative d'habitation est expliqué de façon sommaire, de même que les modes de financement.

Les présentateurs veulent créer un milieu de vie qui soit cohérent avec les besoins et la réalité sociale du quartier. Ils reviendront au Conseil pour faire état de l'avancement de leur projet.

Une période de questions suit la présentation.

Mme Maureen O'Farrell se questionne quant à l'ampleur du projet. On lui répond que l'objectif est d'atteindre au moins 40 logements. Est-ce que la construction d'un immeuble est envisagée ? Il n'y a pas d'obligation de prendre des logements déjà construits. Elle demande enfin si les organisateurs souhaitent être appuyés par le Conseil de quartier. L'aide « physique » est sollicitée présentement, notamment pour obtenir des locaux pour tenir des réunions.

M. Michel Houle (Administrateur) est intrigué par le projet et demande si le projet sera « disséminé », compte tenu du peu de terrains vacants dans le quartier. Il n'est présentement pas possible de répondre à cette question.

M. Bertrand Gemme (Président) souhaite connaître la fréquence des rencontres. Présentement, le rythme est de deux par mois.

Mme Isabelle Blackburn (Secrétaire) désire connaître la grosseur du local souhaité. C'est difficile de dire... Présentement, environ une dizaine de personnes participent. Le besoin doit être comblé le plus tôt possible.

M. Maxime Turgeon (Vice-président) félicite les présentateurs pour leur projet, lequel répond assurément à un besoin.

23-08-05 Retour sur le projet de [nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy](#)

➤ Période de questions et commentaires des administrateurs, résidents, utilisateurs et commerçants

M. Bertrand Gemme introduit le sujet en mentionnant que la résolution adoptée à l'assemblée précédente résulte de consultations avec des commerçants et des citoyens.

Le retour de M^{me} Vallières permettra de répondre aux questions davantage adressées à la Ville. Une rencontre bilan se tiendra en novembre.

M. Piette a été surpris et déçu par la résolution adoptée par le Conseil. Il trouve que le jugement est prématuré et manque de recul. La résolution a été écrite avant la réunion et il peine à croire que les intervenants de la Ville présents à l'assemblée n'aient pu l'influencer. De plus, elle ne tenait manifestement pas compte des commentaires des citoyens à l'assemblée. Pourrait-elle être mise sur la glace, le temps de prendre du recul ?

M. Gemme répond qu'il est vrai que les résolutions sont écrites à l'avance et sont transmises à la Ville de Québec, et ce, quelques jours avant les réunions du CQSS. La réponse du maire Bruno Marchand (sur [Noovo le 18 septembre 2023](#)) refusant le retrait sans analyse du CVC entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys en faveur d'une rue partagée comme proposé par le CQSS n'a pas plu à M. Gemme, et ce, malgré les propos du maire qui se dit ouvert aux consultations publiques et aux propositions d'amélioration des citoyens et des commerçants. La présentation de la résolution à l'assemblée du 5 septembre dernier a été retardée par la très longue intervention des représentants de la Ville. Les citoyens ont donc eu peu de temps pour poser leurs

nombreuses questions. De plus, certains citoyens et administrateurs du CQSS n'ont pu poser leurs questions par manque de temps. Le plan initial était d'avoir une présentation sommaire du projet CVC de la ville de Québec, suivi par le dépôt des résolutions du CQSS et des questions des citoyens et des administrateurs. De cette façon, les intervenants de la ville de Québec auraient peut-être eu l'occasion de répondre à quelques questions des citoyens en lien avec les résolutions déposées par le CQSS.

M. Boudreau, résident, souhaite connaître le détail de la résolution. Elle sera déposée sur le site Internet de la Ville à compter de demain. M. Gemme résume le contenu.

Mme Alexandra affirme que, si la piste cyclable est interrompue, on rate l'objectif. Le chemin Sainte-Foy n'a jamais été partagé avant la nouvelle piste.

Mme Anne-France Morand, résidente, considère que la nouvelle piste est merveilleuse. Elle est un peu triste de la résolution prise par le Conseil de quartier. Elle constate que les automobilistes roulent vite.

M. Gabriel Huot exprime sa satisfaction à l'égard de la nouvelle piste. Il s'interroge à savoir si la réglementation prévoit une zone partagée à même une zone scolaire et des arrêts d'autobus. Il souhaite aussi que la résolution soit mise sur la glace. Les autres conseils de quartier pourraient aussi être affectés. M. Gemme précise qu'on attend la réponse de la Ville à l'endroit de la résolution. Il est content que plusieurs citoyens se soient déplacés pour discuter du sujet.

M. Boudreau revient au micro. Il mentionne qu'il est plaisant de faire des achats en vélo. Il ajoute qu'il est dommage que les enfants ne puissent mentionner leur satisfaction au Conseil. La sécurité pour eux s'est accrue.

M. St-Louis est favorable pour la piste, mais déplore que le projet ait été mal délimité. Le Conseil de quartier n'a pas été consulté, on a été mis devant les faits accomplis. Il mentionne aussi la durée des lumières de piétons qui n'est pas uniforme. Serait-il possible de mettre des chronomètres ? Enfin, l'ajout d'un sens unique dans le stationnement de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm est souhaité et les stationnements près des bollards (face à la SAQ) devraient être retirés.

M. Gemme est d'accord quant au manque de consultations. Il discute des feux de circulation spécifiques au vélo qui ont été demandés dès l'implantation du projet (et non à moyen terme comme la ville de Québec avait planifié) et des ajustements qui auraient pu être apportés près des zones scolaires et de la vitesse sur la piste (ralentisseurs).

Mme Léger formule une question à l'égard des supports à vélo, est-ce que la Ville prévoit l'ajout de nouveaux supports ? M. Gemme souligne que le CQSS a dès le début du projet signifié l'importance d'ajouter des supports à vélo en nombre suffisant pour les utilisateurs (ce qui n'est pas toujours le cas). Mme Lagier précise que les commerçants peuvent faire une demande à la Ville pour l'installation de nouveaux supports. La Ville peut aussi en ajouter dans les espaces publics. Mme Léger se questionne également quant au lien entre le projet et l'imminence du tramway. M. Gemme affirme qu'il n'y a pas de lien entre les deux.

M. Imlay demande quelle sera la suite des choses à l'égard de la résolution. Il s'inquiète du fait de revenir à une rue où les cyclistes ne seraient plus protégés si jamais la Ville acceptait les modifications proposées par le conseil de quartier. M. Gemme répond que la Ville peut dire non. Si elle dit oui, la Ville est décisionnelle. Mme Lagier précise que le Conseil de quartier est une instance de consultation. Les décisions sont prises par les élus. La Ville analysera la résolution.

Mme Morissette, résidente, invite les gens à appeler au 311 pour manifester leur satisfaction. Elle ajoute que le chemin Sainte-Foy est la seule voie pour se rendre à l'Université à vélo. On ne devrait pas toujours ramener l'analyse à la voiture. Est-ce que le Conseil est prêt à sacrifier la sécurité des cyclistes ?

M. Couture, résident, consulte les réseaux sociaux et a constaté qu'il y a un mouvement pour que les cyclistes participent à la présente assemblée. La piste cyclable amène des problèmes dans le quartier. Son expérience ne rejoint pas l'unanimité des participants ce soir. Est-ce que le Conseil a envisagé d'autres solutions ? Par exemple, une voie partagée en deux. Il observe que les cyclistes roulent à une vitesse folle et que les intersections sont dangereuses pour les piétons. Selon lui, la piste est une « autoroute à vélo ». Enfin, d'autres problèmes n'ont pas été abordés par le Conseil de quartier, par exemple, la disparition de l'arrêt d'autobus au coin de la rue Holland, remplacé par celui près de la rue Ernest-Gagnon. Quant à l'interdiction de virage à gauche, elle cause de la circulation accrue dans les rues parallèles.

Mme Lagier précise que le déplacement de l'arrêt d'autobus n'a pas de lien avec la piste cyclable. M. Couture demande que le Conseil de quartier exige du RTC le retour de l'arrêt ou la construction d'un abribus tempéré.

M. Gemme mentionne les nouvelles règles concernant l'élaboration des pistes cyclables, notamment que les pistes partagées ne sont plus autorisées. Il aborde ensuite la vitesse, souligne que le Conseil souhaitait des ralentisseurs sur la piste cyclable près des zones scolaires. Aussi il était au fait de la présence du groupe de Cyclisme utilitaire à Québec suivant une [publication sur leur page Facebook](#) le 25 septembre 2023.

M. Saint-Ours affirme qu'un imbécile sur une bicyclette est moins dangereux qu'un imbécile dans une automobile. Le secteur est accidentogène. On est en train d'implanter une nouvelle réalité. La piste cyclable pacifie le quartier. Il cite en exemple la nouvelle piste cyclable à Limoilou. Il souhaite qu'un bilan soit fait dans un an. M. Turgeon intervient et mentionne qu'il siège à la table de concertation vélo. La résolution a peut-être été précipitée, mais elle résulte de nombreux commentaires reçus par le Conseil de quartier, elle vise la petite zone commerciale. Le quartier est un laboratoire, on participe à l'apprentissage. La Ville planifie l'agrandissement du corridor, de chaque côté. Le Conseil doit aussi être à l'écoute des commerçants, certains ayant des besoins spécifiques.

M. Beaudoin, membre de l'exécutif de la table de modération vélo. Il est plus facile de se stationner en voiture qu'un vélo. Où sera mis le trafic qui découlera de la nouvelle voie partagée ? M. Gemme mentionne qu'on attend les dénombrements qui seront réalisés par la Ville. Des commentaires sur la sécurité des piétons seront apportés à la table de modération.

23-08-06 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

En l'absence de Mme Vallières-Roland, des points d'information sont transmis par Mme Lagier.

- **Vente du terrain face au Collège Stanislas** : nous n'avons pas d'information à l'effet que ce serait vendu;
- **Accès à la cour d'école Holland** : une rencontre avec la nouvelle direction est prévue le 18 octobre. Cependant, nous n'avons pas de retour de la commission scolaire Central Québec et il y aura une activité de bon voisinage en collaboration avec l'école;

Suivi du retrait des plaques bleues Retrait des plaques : ([plaque ici vécût](#)) ([Question de Mme Marie-Claire Bérubé lors de la rencontre du 12 septembre 2023](#));

Réponse de la Ville de Québec :

À la mi-septembre, M. Frédéric Smith, conseiller à la commémoration et à la mise en valeur du patrimoine à la Ville de Québec, a laissé le message suivant :

- *la plaque en question sera installée en cours d'automne tout comme d'autres d'ailleurs;*
- *une entente avec protocole sans obligation d'installation de la part du ou de la propriétaire est prévue pour ce genre de plaque;*
- *dans la majorité des cas les propriétaires acceptent de placer ces plaques commémoratives*

- **Suivi pour une zone de débarcadère près de l'épicerie Pomerleau (Question via courriel de Mme Paquet)**

Les agents de stationnement assureront une vigilance. Un message sera transmis par la direction de l'école Saint-Sacrement, visant à faire respecter cette zone.

- **Collecte des feuilles**

La Ville encourage le feuillicyclage. Par ailleurs, une collecte sera offerte du 9 octobre au 17 novembre, les sacs de papier sont recommandés.

Fonctionnement du conseil de quartier

Le point fut brièvement abordé lors des échanges liés au lien cyclable. Rappelons que le but premier est l'écoute des citoyens.

Résolution 23-08-59

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M^{me} Isabelle Blackburn comme signataire au compte bancaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement en remplacement de la signataire précédente.

- **Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier**
- **Appuis à la résolution de la table de concertation de vélo (TCV) pour un lien ou toute autre méthode pour un accès de la haute-ville et de la basse-ville donnant accès à la station de la plage de la promenade Samuel de Champlain;**
 - La résolution n'a pas été présentée, car le TCV n'a pas encore appuyé la résolution proposée au conseil de quartier. Mais le CQSS est en faveur d'un moyen afin de faciliter l'accès de la haute à la basse ville et par le fait même un accès à la promenade Samuel de Champlain pour les cyclistes et piétons.
- **Résolution pour demander de reconduire le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec (qui sera aussi déposé par d'autres conseils de quartier de la ville de Québec).**

Résolution 23-08-60

CONSIDÉRANT QUE, le [programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec](#) arrive à sa fin;

CONDÉRANT QUE, le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec est spécifiquement dédié à la sensibilisation de la population sur le sujet de la sécurité routière :

CONSIDÉRANT QUE, la sensibilisation à la sécurité routière a une portée limitée sur les individus et dans le temps;

CONSIDÉRANT QUE, dans certains cas des besoins en aménagement urbain (éphémères et non-permanents) sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE, étant donné que les Conseils de quartier ressentent le besoin d'agir efficacement et d'utiliser les subventions avec pertinence et ciblées sur des besoins spécifiques de chaque quartier de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE, les administrateurs des Conseils de quartier de la ville de Québec agissent à titre bénévole et ne dispose pas des capacités multidisciplinaires et le temps nécessaire à la mise en place d'activités dans tous les domaines et que des associations avec d'autres conseils de quartier est nécessaires doit être encouragée et facilitée par la ville de Québec;

CONSIDÉRANT l'expertise développée par les administrateurs des Conseils de quartier de la ville de Québec en relation aux nombreuses activités et interventions organisées au cours des quatre dernières années de ce programme;

CONDIDÉRANT QU'encore beaucoup de projets et d'interventions en relation à la sécurité routière sont encore nécessaires afin de faire diminuer les divers accidents;

**SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT
APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de demander à la ville de Québec de reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisations à la sécurité routière de la ville de Québec;

D'AUGMENTER le montant de la subvention à 5000,00 \$ par année;

DE PERMETTRE que les sommes non dépensées soient reconduites sur un ou des projets lors des années subséquentes de ce programme;

DE PERMETTRE aux Conseils de quartier de garder les sommes non dépensées durant ce programme, et ce sans affecter le budget d'exploitation, autre subvention possible ou projet d'initiative, et ce afin de pouvoir offrir d'autres activités ou interventions jugées nécessaires par les administrateurs;

D'ÉLARGIR la portée d'action de la subvention en permettant d'élaborer des plans d'aménagement urbain (modélisation de rue) en fonction des besoins et en partenariat avec la ville de Québec et les écoles. L'objectif étant d'accélérer l'identification des secteurs problématique et l'implantation d'infrastructures légères (suivant la réglementation) pouvant, par exemple, réduire la vitesse des véhicules ou améliorer la sécurité des usagers.

DE POUVOIR bénéficier, lorsque possible, des installations, équipements et du personnel de la ville de Québec, pour réaliser des événements ou activité similaires comme celles du conseil de quartier de Val-Bélair (angles morts des bus, camion et niveleuse) et de pouvoir prendre en charge et de l'étendre à l'ensemble du territoire de la ville la ville de Québec.

➤ **Projet pour des rencontres trimestrielles des conseils de quartier via la plateforme Zoom;**

Ce projet permet le partage de connaissances. Une rencontre annuelle en présentiel est aussi envisagée pour mettre en commun les efforts.

➤ **Participation à Saint-Sacrement en fête Halloween le 28 octobre 2023**

Le Conseil de quartier participera, une affiche fournie par la ville de Québec permettra l'identification.

➤ **Remerciements à la Ville pour spectacle de reconnaissance des bénévoles**

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier la Ville de Québec pour la soirée reconnaissance des bénévoles le 4 octobre 2023 au Grand Théâtre de Québec.

23-08-07 Suivi des projets avec mise à jour

➤ **Table de concertation de vélo ([TCV Facebook](#));**

Pas de nouveaux commentaires.

➤ **Vente du terrain face au Collège Stanislas;**

Ce sujet a été abordé précédemment.

➤ **Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard ;**

Les dirigeants de la nouvelle paroisse ont fait parvenir le message suivant :

« Bonjour à vous,

Le mois de septembre a été très animé pour la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.

Lors de ses rencontres, l'Assemblée de fabrique s'est notamment penchée sur les dossiers de trésorerie. À ce propos, il a été résolu de démarrer une campagne de financement à la hauteur de 100 000\$ afin de permettre l'ouverture du sous-sol. Cette campagne aura comme objectif de rassembler 100 citoyens prêts à financer à la hauteur de 1000\$ la réouverture. Vous souhaitez être du nombre ? Nous vous invitons à envoyer un chèque à l'ordre du Diocèse de Québec en indiquant que le don est à l'intention de l'église du Très-Saint-Sacrement. Un reçu de charité pour les fins de l'impôt vous sera envoyé par la poste.

Église Catholique du Diocèse de Québec

Paroisse de Saint-Pierre-Julien-Eymard

1073, boulevard René-Lévesque Ouest

Québec (Québec) G1S 4R5

Pour plus d'informations sur cette campagne de financement, nous vous invitons à rejoindre Yvon Bussières au bussieres.y@videotron.ca ou au 418-953-1082.

Les questions relatives aux travaux de rénovation ont aussi été discutées. À ce propos, il est toujours prévu de lancer les premiers travaux au printemps 2024.

L'église du Très-Saint-Sacrement a aussi eu la chance de recevoir une visite du député de Taschereau, Étienne Grandmont. Celui-ci s'est déclaré prêt à s'engager pour faire avancer la requalification.

Nous souhaitons aussi remercier tous ceux et celles qui étaient présents-tes avec nous au conseil de quartier du 12 septembre. Durant cette séance, les enjeux de stationnements ont été discutés. Rappelons qu'une offre de location de certains espaces de stationnement de l'église du Très-Saint-Sacrement a été faite à la Ville de Québec par la paroisse SPJE. Le conseil de quartier a à cet effet adopté la résolution de « demander à la ville de Québec de voter en faveur de l'offre de location de places de stationnement faite par la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard à l'église du Très-Saint-Sacrement, et ce dès la prochaine séance du conseil municipal afin d'aider autant les commerçants que les clients de ce secteur dont la ville de Québec a la volonté de dynamiser ».

Pour avoir plus de détails sur la paroisse, nous vous invitons à visiter notre site Web : <https://spje-st-sacrement.ca/>

Ou à nous suivre sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/ParoisseSPJE>

De plus, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer concrètement dans la requalification de l'église Très-Saint-Sacrement. Pour les personnes intéressées, nous vous invitons à écrire au saint-sacrement@ecdq.org.

Nous vous souhaitons un bel automne,

L'assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard »

➤ **Subventions pour appel de projets de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm ;**

Le projet prendra la forme d'un atelier d'initiation à la sculpture sur glace le samedi 3 février 2024 qui sera une activité partenaire reconnue par le Carnaval de Québec ;

➤ **Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires (avancement du projet) ([Résolution 23-03-14](#));**

Ce sujet a été traité précédemment.

➤ **Vidéo dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière;**

Le prochain tournage se déroulera le samedi 14 octobre 2023. Le Conseil est toujours à la recherche de figurants.

➤ **Vidéo-clip dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière (projet incluant plusieurs conseils de quartier) ([Résolution 23-05-29](#));**

Une réponse est à venir d'ici au 20 octobre quant à savoir si le projet va fonctionner.

➤ **Suivi du retrait d'une ou des plaques bleues (plaque ici vécût) (Question de Mme Marie-Claire Bérubé lors de la rencontre du 12 septembre 2023);**

Ce sujet a été traité précédemment.

➤ **Suivi pour un stationnement gratuit sur boulevard de l'Entente (Question de M Vincent Piette lors de la rencontre du 12 septembre 2023);**

On rappelle les explications fournies à la dernière rencontre à savoir que ces stationnements sont en lien avec le centre des loisirs. On invite les citoyens à communiquer avec le 311 au besoin.

➤ **Suivi pour une zone de débarcadère près de l'épicerie Pomerleau (Question via courriel de Mme Paquet);**

Ce sujet a été traité précédemment.

➤ **Suivi pour l'aménagement de la piste cyclable coin chemin Sainte-Foy et Ernest Gagnon (Question de Mme Aline Roy via Facebook le 29 septembre 2023).**

Il est également recommandé de communiquer avec le 311 au besoin.

23-08-08 Suivi des projets sans mise à jour prévue ou en attente de réponses

- Voie partagée et retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy (23-07-47 et 46) ;
- Atténuer le manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement (23-07-47);
- Ajout de poubelles sur la rue Holland (entre le boulevard Laurier et le chemin Sainte-Foy) (23-07-48);
- Projet d'initiative pour des spectacles pour les personnes âgées (23-07-50);
- Résolution pour l'obtention d'une Station chaleureuse pour 2023 – 2024 (23-07-51);
- Entente de commandite avec la caisse populaire Montcalm pour l'activité de formation de sculpture sur glace en février 2024 ([Résolution 23-02-10](#));
- Projet sur [l'accès temporaire rue Gérard-Morisset / Avenue de Vimy](#);
- Projet de lien cyclable éventuel dans la rue Eymard;
- Projet les mémoires de Raymond (Salon Saint-Sacrement) ([Résolution 23-05-27](#));
- Projet d'aménagement du [corridor scolaire du collège Stanislas](#), avenue de Vimy (rencontre le 11 mai 2023);
- [Démarche de révision des pratiques et fonctionnement des conseils de quartier \(Résolution 23-02-09\)](#);
- Patinoire couverte dans le quartier Saint-Sacrement ([PV CQSS janvier 2022](#));
- Création d'une table d'échange regroupant les différents organismes du quartier Saint-Sacrement ([Résolution 23-05-28](#));

23-08-09 Période de questions et commentaires du public

M. Jacques Tardif, résident, adresse une problématique relative à la circulation d'autobus sur la rue Eymard et demande des propositions de solutions. La rue est de plus en plus utilisée par les autobus de banlieue ainsi que par les autobus du RTC, pour le transit. La rue Eymard possède une piste cyclable partagée et un corridor scolaire.

Cette situation crée une dégradation de la rue, laquelle devient une rue de circulation intense. Auparavant, cette circulation empruntait la rue Marguerite-Bourgeois. Surtout heures de pointe du matin et de l'après-midi.

M. Tardif propose des solutions à cette problématique. Il demande si la ville pourrait communiquer avec les entreprises concernées et expliquer le mode de fonctionnement ? Pourrait-elle aussi mettre une affiche à chaque extrémité de la rue pour interdire les poids lourds ? Autre possibilité, reproduire ce qui a été fait sur l'avenue Madeleine-de-Verchères et ajouter des dos d'ânes.

Il mentionne son insatisfaction en lien avec les démarches entreprises. Sa démarche au 311 s'est soldée par une réponse mentionnant que l'objet de la demande n'est pas de la responsabilité de la ville. Il a aussi transmis un courriel au service de transport et mobilité, lequel est demeuré sans réponse...

Mme Lagier demande le numéro de la requête au 311 et s'engage à faire le suivi nécessaire.

M. Couture demande au Conseil de quartier de s'assurer que les projets dans le quartier tiennent compte des conditions hivernales. Mme Lagier assure M. Couture que les circonstances hivernales font partie de l'analyse des projets.

M. Saint-Louis déplore que le projet de corridor cyclable n'ait pas été discuté au préalable au Conseil de quartier. Il remercie toutefois le Conseil pour son travail, mais précise que la ville devrait écouter les propositions du Conseil. En réponse, M. Gemme mentionne qu'une révision du fonctionnement des conseils de quartier est à l'étude et que leurs commentaires sur le déroulement de l'implantation du CVC seront à l'ordre du jour lors de la rencontre du 14 novembre 2023.

M. Simard : à titre de directeur du Mobilisation Haute-Ville, il invite les citoyens à une causerie qui se tiendra le 21 octobre en après-midi au parc Holland.

M. Vincent Piette explique que le vendredi 6 octobre, il a visité 22 commerces entre les rues Eymard et Holland (sauf vétérinaire, coiffeurs, banques). Il a demandé à chacun s'ils avaient observé un changement d'achalandage. En réponse, 18 ont affirmé ne pas avoir observé de changements, trois ont subi une diminution et un n'avait pas assez de données pour répondre. M. Gemme observe qu'il n'est pas inquiet aujourd'hui, mais que la situation pourrait être différente l'hiver prochain.

23-08-12 Trésorerie

Résolution 23-08-62

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, DUMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 115,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 10 octobre 2023.

23-08-13 Divers, correspondance, revue médiatique

➤ Formations ou rencontres

Le tableau suivant énumère les activités, formations ou rencontres auxquelles le conseil d'administration a participé au cours du mois courant et du mois précédent.

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre - sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ)	14 septembre	19 à 21h30	1
Rencontre pour la paroisse SPJE	25 septembre	19 à 21h00	1
Rencontre de travail du CQSS	3 octobre	19 à 21h00	5
Spectacle reconnaissance des bénévoles	4 octobre	20 à 22h00	2

➤ Revue médiatique

[Lien cyclable sur chemin Sainte-Foy : des ajustements, mais pas de retour en arrière](#)

(Monmontcalm, 5 septembre 2023)

[Piste cyclable du chemin Sainte-Foy: des impacts sur les commerçants et les automobilistes limités, estime Marchand](#) (Journal de Québec 5 septembre 2023)

[La nouvelle piste cyclable Sainte-Foy ne fait pas que des heureux à Québec](#) (Noovo, 5 septembre 2023)

[Nouveau lien cyclable: une centaine de citoyens mécontents réclament des améliorations](#) (Journal de Québec 12 septembre 2023)

[Opinions partagées sur le lien cyclable du chemin Sainte-Foy](#) (Monmontcalm, 13 septembre 2023)

[L'ex-conseiller Bussières cherche des donateurs pour 100 000\\$](#) (Journal de Québec 13 septembre 2023)

[L'église du Très-Saint-Sacrement ressuscite... au sous-sol](#) (Le Soleil 13 septembre 2023)

[La paroisse de Saint-Pierre-Julien-Eymard est sur la bonne voie](#) (Monmontcalm, 14 septembre 2023)

[Chronique : Le début d'un temps nouveau \(pour les vélos!\)](#) (Le carrefour Québec 14 septembre 2023)

[Une piste cyclable à Québec soulève la grogne des résidents et des commerçants](#) (Noovo, 18 septembre 2023)

[Piste cyclable controversée à Québec : Bruno Marchand réplique aux citoyens](#) (Noovo, 19 septembre 2023)

23-06-01 [Activity to return to basement of shuttered Saint-Sacrement church](#) (Chronicle-Telegraph Quebec)

23-08-14 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 14 novembre 2023.

Martin Landry

Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-08-60 – Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Ville de Québec	Reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconduire pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes âgées durant le temps des fêtes 2023	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et planter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeois	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-28 – Table des organismes, mai 23	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, mai 23	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, mai 23	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, juin 23 .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, mai 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb, (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le 16 juin 2023 .

23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale
23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal et au refus des recommandations du CQSS (22-10-47)	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.